



Ambassade d'Irlande  
Service des Visas  
4 Rue Rude  
75116 Paris

**Nous vous rappelons que votre demande de visa doit d'abord être faite sur internet.**

**Documents à fournir pour obtenir un visa BUSINESS  
AFIN DE TRAITER RAPIDEMENT VOTRE DOSSIER, MERCI DE BIEN VOULOIR  
NOTER QUE TOUS LES DOCUMENTS INDIQUÉS CI-DESSOUS DOIVENT  
ACCOMPAGNER LE FORMULAIRE DE DEMANDE.  
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ.**

Tous les documents doivent être **ORIGINAUX**.  
Les documents photocopiés, faxés ou scannés **ne sont pas** acceptés.  
Tous les documents (sauf relevés de banque et bulletins de salaire) doivent  
être **écrits en ANGLAIS** ou accompagnés d'une traduction.

	Documents demandés
1.	Formulaire de demande de visa complété, signé et daté par le demandeur.
2.	Passeport original, valide six mois minimum après la date prévue de retour en France.
3.	Deux photos d'identité récentes et en couleur.
4.	Original ou copie certifiée conforme de la <b>Carte de Séjour / Carte Spéciale</b> , valide trois mois minimum après la date prévue de retour en France.
5.	Paiement (chèque ou mandat à l'ordre de "Ambassade d'Irlande"). NB: Les demandeurs habitant la province doivent ajouter à leur dossier une enveloppe à leur nom et adresse, accompagnée d'un chèque de 8 euros pour un retour de leur passeport et autre document en recommandé. 4 rue Rude, 75116 Paris.
6.	Raison détaillée du voyage (réunion, formation etc.)
7.	Une lettre originale de votre EMPLOYEUR et de la SOCIETE en Irlande signées; les deux lettres doivent être détaillées sur papier à entête officiel confirmant que vous allez effectuer ce voyage d'affaires pour la société et indiquant le but du voyage, les dates du séjour et la prise en charge des frais de ce voyage (transport, hôtel, frais divers). Une confirmation de réservation d'hôtel, ou une lettre de l'employeur précisant le logement s'il se porte garant. Les deux lettres doivent être datées depuis moins de 4 semaines au moment de votre demande. Si plusieurs voyages sont envisagés, cela doit être clairement indiqué sur les lettres.

8.	Si vous prenez en charge vos frais de voyage: les 3 derniers bulletins de salaire et les 6 derniers relevés bancaires indiquant votre adresse et un crédit suffisant pour votre voyage. Les sommes déposées juste avant la demande de visa ne sont pas prises en compte.
9.	Détails de toute demande de visa irlandais que vous avez demandé précédemment, y compris les refus.
10.	Si un visa d'entrée dans un autre pays vous a été refusé, merci d'en indiquer les détails.

**L'officier consulaire se réserve le droit de demander d'autres documents si nécessaire. La remise d'un dossier complet ne garantit pas l'obtention future d'un visa.**